

MAIRIE de Belloy-en-France

Hôtel de ville -

5 place Alphonse Sainte-Beuve – 95270 Belloy-en-France

Tél.: 01.30.35.70.14 Fax: 01.30.35.96.60

FLASH INFO MAIRIE COVID-19

Infos pratiques confinement / déconfinement

Depuis le 17 mars 2020, la **mairie est ouverte** au public aux heures habituelles, du lundi au samedi de 08h30 à 12h00 et le mercredi de 13h30 à 17h45.

Les gestes barrières sont de mise à l'accueil.

Les services administratifs, techniques et CCAS sont ouverts. Les attestations de déplacement dérogatoire sont fournies à ceux qui n'ont pas d'imprimante. Un registre des personnes vulnérables est ouvert en mairie sur inscription. Une procédure de solidarité covid-19 avec portage de course alimentaire de première nécessité a été mise en place sous l'égide de Madame MOREAU Monique, maire-adjoint.

Une liste de volontaires coursiers a été établie.

Pour rappel, possibilité de **livraison à domicile** de panier de commande par :

- Artisan boucher belloysien BOUSSAUD (Tél. : 06 30 70 60 88),

- poissonnerie MECHIN (Tél.: 06 63 76 34 51),
- fruits/légumes LE BON PLANT de Villiers-le-Sec (Tél. : 06 50 89 14 30).
- ainsi qu'une livraison de médicaments à domicile par la pharmacie LEROUX (01 30 35 75 21).

Sont également ouverts :

- la boulangerie/épicerie AU PAIN DORE (Tél. : 01 30 35 70 36).
- la pizzeria du café de la MAIRIE (Tél. : 09 51 77 83 55).
- le tabac/pizzeria LA BELLE OIE du Beau Jay (Tél. : 01 34 09 90 24).
- les serres de Belloy (Tél. : 06 10 52 05 45).
- le cabinet médical (Tél. : 01 30 35 75 65).

Instauration d'un service de continuité pédagogique en liaison avec les professeurs des écoles élémentaires (primaires et maternelles) et distribution de fiche pédagogique en mairie pour ceux qui n'ont pas de matériel informatique.

Concernant la **distribution de masques** : actuellement la **commune** en possède une quantité restreinte, à même de protéger les personnels communaux actifs qui les utilisent en complément des mesures barrières (distanciation, gel hydroalcoolique).

Toutefois, la commune a passé une commande de masque (2 par habitant) via un regroupement, initié par la communauté de Carnelle Pays de France, et dans l'attente d'un retour de livraison sous quinzaine comme beaucoup d'autres communes.

Par ailleurs, la **région** Ile-de-France a doté d'une quantité de masques médicaux les **pharmacies** de la Région.

Et celle de Belloy-en-France a reçu quelques boîtes de masques que nous lui avons apporté depuis le 14 avril 2020. Ces masques sont mis à disposition des personnes vulnérables, uniquement sur prescription médicale.

Et la Région vient aussi de doter les **commerçants** ouverts pendant le confinement d'une boîte de masque par personnel que nous leur apporteront dès le 21 avril prochain.

De plus, nous sommes toujours dans l'attente d'une dotation spéciale éventuelle de l'Etat en direction des collectivités territoriales, si elle a lieu...

Mais, il est d'ores et déjà conseillable compte tenu de la durée d'exposition au covid-19, de plusieurs mois en sortie de confinement, de prévoir, de s'équiper au minimum de masque alternatif lavable, à défaut de masque médical, soit par autoconfection soit par commande internet. La commune en prévoit un certain nombre, pour mise à disposition du public avant le 11 mai prochain, selon livraison. Et comme tous, nous sommes dans l'attente des dispositions pratiques du déconfinement particulièrement en matière périscolaire et scolaire élémentaire d'une part, transport collège/lycée, d'autre part.

Dès que celles-ci seront arrêtées par l'Etat et le rectorat, nous ne manquerons pas de les mettre en ligne sur le site internet de la commune.

Portez-vous bien et protégez-vous.

Le 20 avril 2020

Le Maire

Raphaël BARBAROSSA

P.S.: TRI-OR

Suspension de la collecte des encombrants et des déchets verts pendant au minimum le temps du confinement.